

Intitulé du module :

TVA, obligations déclaratives

Contenu du programme

Séquence 1 - Cadre fiscal de la TVA (1h) : Rappel des mécanismes fondamentaux : TVA collectée, TVA déductible, TVA à décaisser. Régimes de TVA : franchise en base, réel simplifié (CA12), réel normal (CA3). Seuils d'assujettissement et conditions de changement de régime. Échéances déclaratives et pénalités en cas de retard.

Séquence 2 - Obligations déclaratives et formulaires (1h30) : Présentation de la déclaration CA3 (régime réel normal) et CA12 (régime simplifié). Identifier les cases à remplir selon les opérations réalisées. Acomptes semestriels du régime simplifié : calcul et modalités. Télédéclaration via impots.gouv.fr : accès, délais, validation et paiement dématérialisé.

Séquence 3 - Remplir la déclaration CA3 (1h30) : Ligne par ligne : base HT, taux applicable et TVA brute. TVA déductible : sur immobilisations et sur biens et services. Prorata de déduction pour les assujettis partiels. Crédit de TVA : report ou demande de remboursement (formulaire 3519). Exercice complet : remplir une CA3 depuis un grand-livre.

Séquence 4 - Déclarations spécifiques et opérations EU (1h30) : Déclaration d'échanges de biens (DEB) remplacée par EMEBI et prestation de services (DES) : obligation et modalités. Autoliquidation de la TVA : principe et imputation comptable. Livraisons intracommunautaires exonérées : preuves requises. Acquisitions intracommunautaires : calcul de la TVA due. Régime OSS pour les ventes à distance intra-UE.

Séquence 5 - Synthèse et plan de conformité (1h) : Checklist mensuelle de conformité TVA : collecter, contrôler, déclarer, payer. Contrôle de cohérence entre CA déclaré en TVA et CA comptable. Réconciliation avec la liasse fiscale en fin d'exercice. Préparer un contrôle fiscal TVA : documents à conserver et réponses aux questions fréquentes de l'administration.

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les obligations déclaratives en matière de TVA : comprendre les différents régimes de déclaration, compléter correctement la déclaration CA3 mensuelle ou CA12 annuelle et gérer les déclarations spécifiques aux opérations intracommunautaires.

Public visé

Comptables, assistants comptables, responsables administratifs et financiers en charge des déclarations de TVA dans leur entreprise.

Prérequis

Connaître les principes de base de la TVA : fait générateur, exigibilité, TVA collectée et TVA déductible. Pratique de la saisie comptable est un plus.

Modalités pédagogiques

Les formations s'appuient sur des méthodes pédagogiques actives. Travaux pratiques sur des formulaires fiscaux réels, exercices de remplissage guidés et étude de cas incluant des opérations intracommunautaires.

Durée de formation en heures et en jours

7 heures soit 1 jour

www.formasup.com

pedagogie@formasup.com

05.63.20.10.00